

**COMITE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS NATIONALES  
DE RAPATRIÉS  
(CLAN-R)**

*Le Président*

Paris, le 28 janvier 2008

A Monsieur Patrick de Carolis  
Président de France Télévisions  
7, Esplanade Henri de France  
75907 – Paris Cedex 15

Monsieur le Président,

Samedi 26 janvier à 23 h 15, la Télévision française, F3, nous a montré de « gentilles dames » qui nous racontaient que, dans leur jeunesse, dans une Algérie alors sous la souveraineté de la France, elles avaient posé des bombes, dans des lieux publics, pour tuer. Elles ont en effet tué, dans des conditions atroces, des êtres humains, des innocents – surtout des femmes et des enfants – elles ont aussi causé, pour la vie, des souffrances terribles.

Ces personnes nous disaient cela sans aucun état d'âme, sans la moindre compassion, sans le moindre regret de la souffrance infligée. En somme, le document nous a fait voir des femmes déterminées et sûres d'elles-mêmes qui devraient susciter notre admiration. Est-ce digne de la télévision publique d'un pays comme la France? Où étaient les victimes? Ne valaient-elles pas que l'on parlât d'elles ? A-t-on considéré qu'elles n'ont eu que ce qu'elles méritaient?

En présentant un tel document qui magnifie l'acte terroriste et qui ignore les victimes, F3 n'a rien fait d'autre que de rendre hommage au crime, et même d'en faire son

apologie.

En agissant de la sorte, France Télévisions a choqué profondément des centaines de milliers de Français, originaires de la terre d'Algérie qui, pour avoir vécu les moments si chers à la mémoire des personnes interviewées, ont encore aujourd'hui les plus grandes difficultés à trouver la paix. Comment la Télévision française a-t-elle pu oser leur infliger cela?

**Maison des Rapatriés – 7, rue Pierre Girard – 75019- Paris**

En tant que président de la grande fédération de Rapatriés qu'est le Comité de liaison, je me dois de vous faire savoir que, pour le mal qui a été fait, nous avons l'obligation d'envisager des poursuites contre France Télévisions.

Par ce courrier, je vous demande instamment de recevoir aussi vite que possible une petite délégation pour qu'avec vous puisse être envisagée la façon dont, à l'avenir, les Rapatriés d'Outre-Mer pourraient être invités à faire connaître leur point de vue, ou à apporter leur témoignage, dans les différentes émissions ou dans les films documentaires qui les concernent ou les mettent en cause.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Denis FADDA  
Professeur des facultés de Droit

CC: Mme le Directeur général de F3

M.le Médiateur des programme de F3

M. le Président de la Mission interministérielle aux Rapatriés